

COMMUNE DE PITRES

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 30 AVRIL 2025

ORDRE DU JOUR :

- 1) URBANISME : REGULARISATION CESSION MEDARD A COMMUNE ;
- 2) FINANCES LOCALES : DEMANDES DE FONDS DE CONCOURS ;
- 3) FINANCES LOCALES : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT VIDEOPROTECTION ;
- 4) FINANCES LOCALES : DECISIONS MODIFICATIVES DU BP 2025 DE LA COMMUNE ;
- 5) CITOYENNETE : TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES ;
- 6) INFORMATIONS DIVERSES.

Présents : Florence LAMBERT, maire, Nicolas QUENNEVILLE, Nadège LEVEE, adjoints, Jacques SOREL, Michel BIENVENU, Ourida GUEZOU, Gaëtan DUBOURG, Nathalie GREPIER, Jessica RIBEIRO, Gabriel GRAFF, Céline DUVAL, Sébastien BOISSEL, Elodie LACOMBE, Gianni LEFEBVRE, Laurence RIDIRA, Jean-Pierre COBERT et Marion AUBIN, conseillers municipaux.

Absents excusés représentés : Sabrina EUSEBE par Elodie LACOMBE, Rodolphe RAILLAT par Florence LAMBERT et Irène MARIE par Sébastien BOISSEL.

Absents excusés : David LECLERCQ et Benoît BIVILLE.

Absent : Christophe PETIT

Secrétaire de séance : Nicolas QUENNEVILLE

Madame la maire demande l'approbation du procès-verbal du conseil municipal du mercredi 9 avril 2025

Il n'y a aucune observation, le PV est adopté.

1 - URBANISME : REGULARISATION CESSION MEDARD A COMMUNE

Madame la maire expose qu'il convient de réactualiser la délibération du 22 décembre 2004 concernant la cession de la parcelle cadastrée section C 1538 pour 80 m², propriété de M. et Mme MEDARD.

Cette cession à la commune, ne donnant pas lieu à paiement, intervient dans le cadre d'une régularisation à la suite d'un élargissement de voirie lors de la division de la parcelle primitive cadastrée section C n° 475 et convenu avec le lotisseur en 2004.

Afin de régulariser cette cession, un acte notarié doit être établi. Mme la maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

VOTE : POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

2 - FINANCES LOCALES : PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE FONDS DE DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS - CHAUDIERE SALLE DES BONS MOMENTS

Madame la maire indique qu'il convient d'installer une chaudière à la salle des bons moments. Pour réaliser le projet, Madame la maire présente le plan de financement suivant :

POSTES DE DEPENSES	MONTANTS HT EN €
MATERIEL ET INSTALLATION	8 328.61
TOTAL DES DEPENSES H.T.	8 328.61
POSTES DE RECETTES	MONTANTS HT EN €
FONDS DE CONCOURS AGGLO SEINE-EURE (50 %)	4 164.30
PART COMMUNALE (50 %)	4 164.31
TOTAL DES RECETTES HT	8 328.61

VOTE : POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

2 - FINANCES LOCALES : PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS - CHAUDIERE ESPACE DES DEUX RIVES

Madame la maire indique qu'il convient de remplacer la chaudière de l'Espace des deux rives. Pour réaliser le projet, Madame la maire présente le plan de financement suivant :

POSTES DE DEPENSES	MONTANTS HT EN €
MATERIEL ET INSTALLATION	20 833.33
TOTAL DES DEPENSES H.T.	20 833.33
POSTES DE RECETTES	MONTANTS HT EN €
FONDS DE CONCOURS AGGLO SEINE-EURE (50 %)	10 416.66
PART COMMUNALE (50 %)	10 416.67
TOTAL DES RECETTES HT	20 833.33

VOTE : POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

**3 - FINANCES LOCALES : PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDES DE SUBVENTIONS
VIDEOPROTECTION (Annule et remplace la délibération 2024-54 du 18 septembre 2024)**

Madame la maire indique qu'il convient de compléter l'installation des caméras de vidéo-protection. Pour réaliser le projet, Madame la maire présente le plan de financement suivant :

POSTES DE DEPENSES	MONTANTS HT EN €
MATERIEL ET INSTALLATION	34 796.00
TOTAL DES DEPENSES H.T.	34 796.00
POSTES DE RECETTES	MONTANTS HT EN €
SUBVENTION DETR OU DSIL (40 %)	13 918.00
FONDS DE CONCOURS AGGLO SEINE-EURE (30 %)	10 439.00
PART COMMUNALE (30 %)	10 439.00
TOTAL DES RECETTES HT	34 796.00

VOTE : POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

4 - FINANCES LOCALES : DECISIONS MODIFICATIVES DU BP 2025 DE LA COMMUNE

Madame la maire expose : Les crédits prévus à certains articles du budget primitif de la commune de l'exercice 2025 étant insuffisants, il est nécessaire de voter les décisions modificatives ci-après :

DECISION MODIFICATIVE N°1

VOTE DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES

SECTION D'INVESTISSEMENT

ARTICLE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
OPERATION 136 VIDEO-PROTECTION			
2158	INSTALLATIONS GENERALES	24 357,00	
13251	AGGLO SEINE-EURE FONDS DE CONCOURS		10 439,00
13461	DETR		13 918,00
TOTAL CREDITS SUPPLEMENTAIRES SECTION D'INVESTISSEMENT		24 357,00	24 357,00

DECISION MODIFICATIVE N° 2
VIREMENTS DE CREDITS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

ARTICLE	LIBELLE	AUGMENTATION DE CREDITS	DIMINUTION DE CREDITS
65134	Aides	+ 2 000,00	
66111	Intérêts		-2 000,00
TOTAL VIREMENTS DE CREDITS SECTION DE FONCTIONNEMENT		+ 2 000,00	-2 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

ARTICLE	LIBELLE	AUGMENTATION DE CREDITS	DIMINUTION DE CREDITS
OPERATION 102 - TRAVAUX MAIRIE			
21311	HOTEL DE VILLE		-24 943,00
OPERATION 136 - VIDEOPROTECTION			
2158	INSTALLATIONS GENERALES	+ 17 443,00	
OPERATION 137 - SALLE PAROISSIALE			
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	+ 7 500,00	
TOTAL VIREMENTS DE CREDITS SECTION D'INVESTISSEMENT		+ 24 943,00	-24 943,00

VOTE : POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

M. Cobert pose une question a propos du CFU 2024 présenté au dernier conseil. Il y a un chiffre qu'il ne comprend pas. La différence entre les intérêts prévisionnels du tableau d'amortissement et les intérêts réellement versés. Madame la maire répond que certains intérêts sont à taux fixes et d'autres à taux variables et l'an dernier les taux variables ont beaucoup augmenté ce qui explique la différence entre le tableau prévisionnel de début 2024 et la somme réellement versée.

5 - CITOYENNETE : TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES

Madame la maire indique au conseil municipal qu'il convient d'effectuer le tirage au sort des jurés d'assises pour l'établissement de la liste préparatoire annuelle du jury d'assises.

Sont désignés par tirage au sort sur la liste électorale :

- DUVAL Anthony ;
- VALSEMEY Sabrina ;
- PAPIN Jean-Louis ;
- MARTINEK Monica ;
- MANSUY Roger ;
- FRETIGNY Jean-Louis.

6 - INFORMATIONS DIVERSES

Festival des arts de la rue le 16 mai au PARC DES FLOTTEAUX

FOIRE A TOUT le 25 MAI

FESTIVAL DES EMBARQUÉS le 6 JUIN à 18H